



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 28 juin 2019

Risques de noyades : Jean-Luc Marx appelle à la plus grande vigilance à la veille d'un week-end caniculaire

Les noyades accidentelles ont progressé ces dernières années en France (1266 en 2015 et 1649 en 2018) et restent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les jeunes de moins de 25 ans¹. Le département du Bas-Rhin n'est pas épargné avec **10 noyades accidentelles recensées depuis 2015, dont 7 mortelles**.

Mercredi dernier, un jeune homme de 15 ans a perdu la vie alors qu'il se baignait au plan d'eau de Benfeld.

En période de canicule, les risques de noyade sont particulièrement accrus par les risques d'hydrocution, chocs thermiques provoqués par un écart soudain entre la température de l'eau et celle du corps.

Aussi, à l'approche du week-end qui sera encore marqué par de fortes chaleurs, **Jean-Luc Marx, préfet du Bas-Rhin, appelle à la plus grande vigilance et invite chacun à faire preuve de responsabilité.**

Il rappelle les consignes de sécurité de prudence à respecter :

- choisissez une baignade surveillée par un maître-nageur et respectez les zones de surveillance,
- respectez la couleur des drapeaux : la baignade est interdite si le drapeau est rouge,
- ne quittez jamais vos enfants des yeux, et ne les laissez jamais seuls dans l'eau. Sachez qu'un enfant peut se noyer dans 20 cm d'eau en moins de 3 minutes,
- équipez vos enfants de brassards adaptés à leur taille ou d'un maillot de bain à flotteurs,
- ne consommez pas d'alcool avant ou pendant la baignade,
- tenez compte de votre condition physique et de votre état de santé,
- entrez dans l'eau toujours très progressivement, surtout après une exposition prolongée au soleil, afin d'éviter un choc thermique, voire une hydrocution,

¹ Source : Santé publique France

- apprenez les gestes qui sauvent et devant toute personne qui, suite à une immersion présente une difficulté respiratoire, appelez les secours :
 - **18** : pompiers,
 - **15** : service d'aide médicale urgente (SAMU),
 - **112** : numéro unique européen,
 - **114** : pour les personnes sourdes et malentendantes.

Jean-Luc Marx remercie les sapeurs-pompiers, maîtres-nageurs sauveteurs, gendarmes ou encore membres d'associations agréées de sécurité civile pour leur vigilance dans leur mission d'assistance et de secours.



SE Baigner SANS DANGER EN MILIEU NATUREL
(mer, lac, rivière...)

LE SAVIEZ-VOUS ? NOYADE 1^{ÈRE} CAUSE DE MORTALITÉ PAR ACCIDENT DE LA VIE COURANTE CHEZ LES MOINS DE 15 ANS EN FRANCE

Avant la baignade

Assurez-vous de votre niveau de pratique

- Apprenez à nager avec un professionnel.
- Souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel qu'en piscine.
- Ne surestimez jamais vos capacités physiques. Tenez-compte de votre forme du moment.
- Faites reconnaître vos capacités et celles de vos enfants par un maître nageur sauveteur pour en prendre conscience.

Choisissez les zones de baignade surveillée

- Respectez la signalisation et les consignes des maîtres nageurs sauveteurs.
- Restez toujours attentifs aux enfants, même au bord de l'eau et même si la zone est surveillée.
- Équipez vos enfants de brassards adaptés à leur taille et à leur poids.
- LE SAVIEZ-VOUS ?** UN ENFANT PEUT SE NOYER DANS 20 CM D'EAU EN QUELQUES MINUTES.

Évitez tout comportement à risque

- Ne consommez pas d'alcool.
- Ne vous exposez pas excessivement au soleil.
- Rentrez progressivement dans l'eau.
- Prévenez quand vous allez vous baigner.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél. : 06 73 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67

Facebook : Préfet de la région Grand Est